



Option facultative

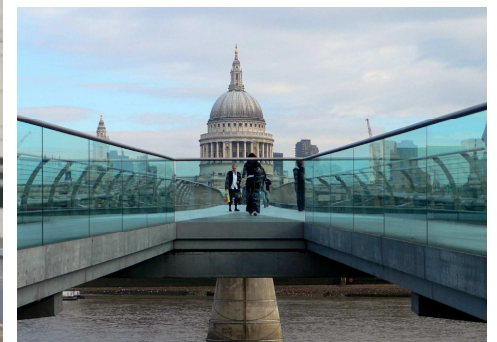
**Anglais
Euro**

**Lycée Général et Technologique
Louis PASTEUR**

151 Bd Louise MICHEL
59490 SOMAIN

Téléphone : 03 27 86 09 30
E-mail : ce.0590207e@ac-lille.fr

<http://lycee-somain.etab.ac-lille.fr>



EURO - Anglais

Option facultative

Les sections européennes sont ouvertes à des élèves désireux d'approfondir leur maîtrise d'une langue vivante étrangère.

Une discipline non linguistique est enseignée dans la langue de la section, au lycée Pasteur c'est l'histoire géographie en anglais

Des activités culturelles et d'échanges sont organisées, visant à faire acquérir aux élèves une connaissance approfondie de la culture du ou des pays dans lesquels est parlée la langue de la section.

Horaires (en plus des horaires de la classe) :

- 1h d'Histoire-géographie en Anglais
- 1 h d'Anglais euro.



L'OPTION EUROPEENNE AU BACCALAUREAT

La **mention section européenne (anglais)** est attribuée au baccalauréat si :

- ↪ la **note d'anglais** (pour l'épreuve écrite au baccalauréat) est d'au moins 12/20
- ↪ la **note d'évaluation spécifique** DNL (discipline non linguistique) est d'au moins 10/20.

L'évaluation spécifique du niveau de langue :

- Une épreuve orale de langue devant un jury de deux enseignants d'un autre établissement, un d'anglais et un de DNL (histoire géographie ou SVT ou Management) comptant pour 80 % de la note.
- Une note globale donnée par le professeur d'anglais et le professeur de DNL de l'établissement qui sanctionne le travail de l'année en section européenne et qui compte pour 20 % de la note.

L'évaluation spécifique peut être choisie comme option facultative : dans ce cas, les points au dessus de la moyenne sont pris en compte pour la note du baccalauréat